

REGIE D'ASSAINISSEMENT
GRILLE TARIFAIRE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
SPANC

Applicable à partir du :

01/01/2025

TARIFS - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF		
N° DE PRIX	DESIGNATIONS	TARIFS € TTC
INSTALLATION EXISTANTE		
1.1	Contrôle de fonctionnement	176 €
1.2	Contrôle annuelle des installations d'ANC > 20 EH	55 €
1.3	Contrôle de fonctionnement dans le cadre d'une vente - rendu sous 20 jours ouvrés à compter de la date de la visite	176 €
1.4	Contrôle de fonctionnement dans le cadre d'une vente - rendu sous 10 jours ouvrés à compter de la date de la visite	265 €
INSTALLATION NEUVE OU REHABILITEE		
2.1	Contrôle de conception = examen préalable à la conception (y compris pour un projet sur un même site et au nom du même demandeur pour un changement de projet d'assainissement)	77 €
2.2	Contrôle d'exécution avant remblaiement = vérification de l'exécution des travaux	221 €
2.3	Contrôle d'exécution après remblaiement = vérification de l'exécution des travaux	331 €
2.4	Contre-visite suite à un contrôle d'exécution non conforme	110 €
MAJORATIONS APPLICABLES A TOUS LES TYPES DE CONTROLES		
3.1	Majoration pour obstacle à la mission de contrôle - Refus de visite Ce tarif s'ajoute au montant du contrôle initialement exigé.	100% du montant du contrôle Facturé tous les ans tant que l'utilisateur ne s'est pas conformé à la visite du contrôle
3.2	Majoration pour contrôle hors horaires d'ouverture du service.	Contrôle réalisé entre 17h et 20h 50%
3.3	Cette plus value s'ajoute au prix initial du contrôle réalisé	Contrôle réalisé le samedi 100%
3.4	Majoration pour non mise en conformité de l'installation dans les délais impartis Ce montant s'ajoute au prix initial du contrôle de fonctionnement	100% du montant du contrôle de fonctionnement Facturé tous les ans, jusqu'à la mise en conformité de l'installation (=contrôle de conception et contrôle d'exécution réalisés et conformes)
3.5	Frais de déplacement	105 €